

Département de Loire Atlantique – Commune de Cordemais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**N° 2023-107****OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2024**

L'an 2023, le 21 décembre à 18H30, le Conseil municipal de la Ville de Cordemais, légalement convoqué le 14/12/2023 en SALLE PANORAMIQUE - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS, sous la présidence de Monsieur Daniel GUILLÉ, Maire.

Etaient présents :

Daniel GUILLÉ, Thierry GADAIS, Pascale CORMERAIS, Franck CLOUET, Lydie RETAILLEAU, Yves-Marie DELANOE, Katell RABY, Alexia ROUSSEAU, André LANCIEN, Emilie CHAPALAIN, Didier PROUX, Solène LAUNAY, Stéphanie MELOT, Patrice DRAIGNAUD, Guinard MARNE, Pascal PHILIPPE, Audrey TENEZ, Pierre LAUDEN, Anaïk FOURDILIS

Etaient excusés avec procuration :

Cécile SACHOT pouvoir à Lydie RETAILLEAU
Aude JOUSSE pouvoir à André LANCIEN
Benoit LONGEON pouvoir à Anaïk FOURDILIS
Didier CHAUVIERE pouvoir à Yves-Marie DELANOE

Etait excusé :

Philippe MIKO

Etaient absents :

Bruno FOUCHARD, Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ, Karine DESVARD

Désignation d'un secrétaire de séance : Anaïk FOURDILIS a été désigné secrétaire de séance,

Rapporteur : **Daniel GUILLÉ**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

VU la commission Vie associative et Sport du 20 novembre 2023 ;

VU la commission finances du 11 décembre 2023 ;

EXPOSÉ

C'est l'organe délibérant qui est compétent pour instaurer et fixer le tarif d'une redevance. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise dans ses prérogatives que l'intervention d'une collectivité est naturellement conditionnée par la détention de la compétence correspondante. Sa souplesse permet, de fait, une modulation selon les besoins exprimés ou les usagers concernés.

Annexe 12 : CM 21-12-2023 – Tarifs communaux 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXE** les tarifs communaux 2024 ;
- **INSCRIT** au budget les écritures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions à l'application de la présente délibération et à signer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Département de Loire Atlantique – Commune de Cordemais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Maire

Daniel GUILLÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20231221-2023D107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 02/01/2024

CORDEFFAIS

COMMUNE DE CORDEFFAIS**TARIFS DES SALLES 2024****COMMUNE****HORS COMMUNE**Associations non fiscalisées gratuit
4 utilisations d'une des 4 salles
suivant effectif et par an

Particuliers - Sociétés

Particuliers - Sociétés -
Associations hors commune**SALLES HIPPODROME****TARIFS****SALLE ESTUAIRE - REZ-DE-CHAUSSEE - 7h30 à 3h00**

Location pour la journée

GRATUIT ou 150 euros

250,00 €

350,00 €

Location weekend

GRATUIT ou 250 euros

400,00 €

600,00 €

RESTAURANT PANORAMIQUE - ETAGE 7h30 à 3h00

Location pour la journée sans la cuisine

GRATUIT ou 200 euros

400,00 €

600,00 €

Location pour la journée avec la cuisine

GRATUIT ou 250 euros

500,00 €

700,00 €

Weekend sans cuisine

GRATUIT ou 300 euros

600,00 €

900,00 €

Weekend avec cuisine

GRATUIT ou 350 euros

700,00 €

1 000,00 €

Sono et matériel vidéo projection

GRATUIT ou 100 euros

100,00 €

100,00 €

ESPACE JEAN DOUCET - REZ DE CHAUSSEE 7h30 à 3h

Location pour la journée

GRATUIT ou 300 euros

600,00 €

900,00 €

Location pour la journée avec cuisine

GRATUIT ou 350 euros

700,00 €

1 000,00 €

Location week end

GRATUIT ou 500 euros

1 000,00 €

1 500,00 €

Location week end avec cuisine

GRATUIT ou 500 euros

1 100,00 €

1 600,00 €

Sono et matériel vidéo projection

GRATUIT ou 100 euros

100,00 €

100,00 €

SALON DU SILLON - ETAGE 7h30 à 3h

Location journée sans cuisine

350,00 €

525,00 €

Location journée avec cuisine

450,00 €

675,00 €

Location week end sans cuisine

550,00 €

850,00 €

Location week end avec cuisine

650,00 €

950,00 €

4 SALLES DE L'HIPPODROME

Location une journée des 4 salles avec équipements

1 900,00 €

2 675,00 €

location week end des 4 salles avec équipements

2 850,00 €

4 150,00 €

SOCIETE DES COURSES DE CORDEFFAIS

Prix de location par journée de manifestation hippique :

3 500,00 €

3 500,00 €

CAUTIONS HIPPODROME**CAUTIONS****SALLE ESTUAIRE - REZ-DE-CHAUSSEE - 7h30 à 3h00**

Pour le matériel

1 000,00 €

1 000,00 €

1 000,00 €

Pour le ménage

300,00 €

300,00 €

300,00 €

RESTAURANT PANORAMIQUE - ETAGE sans cuisine

Pour le matériel

1 000,00 €

1 000,00 €

1 000,00 €

Pour le ménage

300,00 €

300,00 €

300,00 €

RESTAURANT PANORAMIQUE - ETAGE avec cuisine

Pour le matériel

1 000,00 €

1 000,00 €

1 000,00 €

Pour le ménage

1 000,00 €

1 000,00 €

1 000,00 €

Prévoir caution avec régie

SALON DU SILLON - ETAGE

Pour le matériel sans cuisine

500,00 €

500,00 €

500,00 €

Pour le matériel avec cuisine

800,00 €

800,00 €

800,00 €

Pour le ménage avec et sans cuisine

1 000,00 €

1 000,00 €

1 000,00 €

ESPACE JEAN DOUCET

Pour le matériel

1 000,00 €

1 000,00 €

1 000,00 €

Pour le ménage

300,00 €

300,00 €

300,00 €

(1) Gratuité de la location d'une salle sauf restaurant panoramique et espace Jean Doucet de l'Hippodrome limitée à une utilisation

	TARIFS DES SALLES 2024		
	COMMUNE		HORS COMMUNE
	Associations non fiscalisées gratuit	Particuliers - Sociétés	Particuliers - Sociétés - Associations hors commune
PRESSOIR			
Journée 9h00 - 22h00	GRATUIT	65,00 €	195,00 €
Caution matériel	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Caution ménage	50,00 €	50,00 €	50,00 €

Gratuité de la salle du pressoir, pour les rassemblement après inhumation à Cordemais et 1 fois par an pour les locataires des foyers locatifs, pour les résidents de la maison de retraite

	TARIFS DES SALLES 2024		
	COMMUNE		HORS COMMUNE
	Associations non fiscalisées gratuit	Particuliers - Sociétés	Particuliers - Sociétés - Associations hors commune
TILLEULS			
Journée 9h00 - 23h00	GRATUIT	85,00 €	200,00 €
Caution matériel	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Caution ménage	50,00 €	50,00 €	50,00 €

	TARIFS DES SALLES 2024		
	COMMUNE		HORS COMMUNE
	Associations non fiscalisées gratuit	Particuliers - Sociétés	Particuliers - Sociétés - Associations hors commune
ARTIMON - SOUS-SOL MAIRIE			
Journée 9h00 - 22h00	GRATUIT	50,00 €	100,00 €
Caution matériel	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Caution ménage	50,00 €	50,00 €	50,00 €

	TARIFS DES SALLES 2024		
	COMMUNE		HORS COMMUNE
	Associations non fiscalisées gratuit	Particuliers - Sociétés	Particuliers - Sociétés - Associations hors commune
LA CHAUSSÉE - SALLE DE REUNION			
Journée 9h00 - 22h00	GRATUIT	150,00 €	225,00 €
Caution matériel			400,00 €
Caution ménage			300,00 €

	COMMUNE			HORS COMMUNE
	Sociétés			Associations hors commune - Sociétés
	forfait heure	forfait 1/2 journée	forfait journée	forfait 1/2 journée
INSTALLATIONS SPORTIVES PRIORITÉ ASSOCIATIONS CORDEMAISIENNES A Titre exceptionnel la commune peut accorder l'occupation des installations sportives dans le cadre d'événement sportif				
Terrain de foot	25,00 €	70,00 €	120,00 €	100,00 €
Grande salle	40,00 €	120,00 €	220,00 €	150,00 €
DOJO / miroirs	25,00 €	70,00 €	120,00 €	90,00 €
Tennis	35,00 €	105,00 €	190,00 €	130,00 €
Boulodrome	15,00 €	50,00 €	80,00 €	70,00 €

REFUGE DE LA COLLE - ETAPE POUR RANDONNÉE	GRATUIT
Caution	400 €

En cas de déclenchement d'astreinte abusive, le temps passé multiplié par le taux horaire de l'agent peut vous être facturé.